



UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

École de musique

Annuaire 1992-1993

(L'annuaire de l'École de musique constitue le cahier 10 de l'Annuaire général de l'Université de Sherbrooke. En conséquence, les pages sont numérotées à compter de 10-1).

Table des matières

Direction de l'École	1
Baccalauréat en musique	1
Description des activités pédagogiques	3

Pour tout renseignement concernant les PROGRAMMES, s'adresser à :

École de musique
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Pour tout renseignement concernant l'ADMISSION ou l'INSCRIPTION, s'adresser au :

Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) CANADA J1K 2R1

Les renseignements publiés dans ce document étaient à jour le 1^{er} mai 1992. L'université se réserve le droit de modifier ses règlements et programmes sans préavis.

École de musique

Direction de l'École

Directeur

Marc WIDNER, B. Mus., M. Mus. (interprétation) (Toronto)

Baccalauréat en musique

GRADE : Bachelier en musique, B.Mus.

Le baccalauréat en musique permet un cheminement spécialisé sans concentration et un cheminement incluant une concentration en interprétation musicale.

OBJECTIFS

Permettre à l'étudiant :

- de comprendre les divers langages de la musique et leurs manifestations théoriques et pratiques ;
- de développer la qualité technique et artistique de son interprétation musicale ;
- d'approfondir sa connaissance du développement historique et social de la musique ;
- de développer sa capacité auditive ;
- d'acquérir une vue d'ensemble des débouchés qui sont offerts aux professionnels de la musique.

ADMISSION

Condition générale

Condition générale d'admission aux programmes de 1^{er} cycle de l'Université (cf. Règlement des études).

Conditions particulières

Bloc d'exigences 10,8, soit :
Musique 101-76, 201-76, 301-76, 401-76, 111-76, 211-76,
311-76, 411-76 ;
et
121-82, 221-82, 321-82, 421-82 ou 131-82, 231-82, 331-82,
431-82.

Exigence d'admission

Se présenter à l'examen instrumental de qualification.

RÉGIME DES ÉTUDES

Régime régulier à temps complet ou à temps partiel.

CRÉDITS EXIGÉS : 90

PROFIL DES ÉTUDES

TRONC COMMUN

Activités pédagogiques obligatoires (42 crédits)

MUS 101	Techniques d'écriture et d'analyse musicales I	3	CR
MUS 102	Techniques d'écriture et d'analyse musicales II	3	
MUS 103	Techniques d'écriture et d'analyse musicales III	3	
MUS 104	Techniques d'écriture et d'analyse musicales IV	3	
MUS 105	Formation auditive I	2	
MUS 106	Formation auditive II	2	
MUS 107	Formation auditive III	2	
MUS 108	Formation auditive IV	2	

MUS 109	Histoire de la musique I	3
MUS 110	Histoire de la musique II	3
MUS 113	Instrument principal I	3
MUS 114	Instrument principal II	3
MUS 115	Instrument principal III	3
MUS 116	Instrument principal IV	3
MUS 125	Choeur symphonique	1
MUS 126	Orchestre symphonique	1
MUS 127	Orchestre d'harmonie	1
MUS	Ensembles de guitare et autres instruments	1

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ SANS CONCENTRATION

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 48 crédits d'activités pédagogiques à option et au choix parmi les suivantes :

Activités pédagogiques à option (42 crédits)

Choisies parmi les blocs suivants :

Bloc 1 : Techniques d'écriture et d'analyse musicale

Au moins deux activités parmi les suivantes :

MUS	Laboratoire d'écriture et d'analyse I	3	CR
MUS	Laboratoire d'écriture et d'analyse II	3	
MUS	Composition complémentaire I	3	
MUS	Composition complémentaire II	3	
MUS	Orchestration I	3	
MUS	Orchestration II	3	
MUS	Techniques d'arrangement I	3	
MUS	Techniques d'arrangement II	3	
MUS	La musique électro-acoustique I	3	
MUS	La musique électro-acoustique II	3	
MUS	Le contrepoint modal	3	
MUS 117	Le contrepoint tonal I	3	
MUS 118	Le contrepoint tonal II	3	
MUS	Le contrepoint atonal	3	
MUS	Composition I	3	
MUS	Composition II	3	
MUS	Composition III	3	
MUS	Composition IV	3	
MUS	Composition V	3	
MUS	Composition VI	3	

Bloc 2 : Histoire et littérature musicales

Au moins deux activités parmi les suivantes :

MUS	La musique avant 1600	3	CR
MUS	La musique entre 1600 et 1750	3	
MUS	La musique entre 1750 et 1900	3	
MUS	La musique au 20 ^e siècle	3	
MUS	La musique au Canada	3	
MUS	Bibliographie et recherche	3	
MUS	Introduction à l'ethnomusicologie	3	
MUS 131	L'évolution du jazz	3	
MUS	La musique de chambre	3	
MUS	Le répertoire orchestral	3	
MUS	Le répertoire vocal (chanson, lied, etc.)	3	
MUS	Le répertoire choral	3	
MUS	L'opéra	3	
MUS	La musique pour claviers I	3	
MUS	La musique pour claviers II	3	
MUS	La musique pour guitare	3	
MUS	Projet étudiant	3	

Bloc 3 : Répertoire musical

Au moins deux activités parmi les suivantes :

MUS 120	Instrument complémentaire I	3	CR
MUS 121	Instrument complémentaire II	3	
MUS	Instrument complémentaire III	3	
MUS	Récital	3	

MUS	Accompagnement I	3
MUS	Accompagnement II	3
MUS	Accompagnement III	3
MUS 124	Initiation à la direction	3

Bloc 4 : Petits ensembles

Au moins quatre activités parmi les suivantes :

		CR
MUS	Ensembles de cuivres	1
MUS	Ensembles de vents	1
MUS	Ensembles de cordes	1
MUS	Ensembles de chambre	1
MUS	Ensembles de percussions	1
MUS	Ensembles de pianos	1
MUS	Ensembles de guitares	1
MUS	Chorale de chambre ou petit ensemble vocal	1
MUS 128	Petit ensemble instrumental	1

Bloc 5 : Autres ensembles

Au moins deux activités parmi les suivantes :

		CR
MUS 130	Ensembles de jazz	1
MUS	Orchestre de studio	1
MUS	Improvisation	1
MUS	Ensembles de musique contemporaine	1
MUS	Ensembles de musique ancienne	1

Bloc 6 : Autres activités

		CR
MUS	La physique de la musique	3
MUS	Théories et techniques d'improvisation de jazz I	3
MUS	Théories et techniques d'improvisation de jazz II	3
MUS	Techniques d'enregistrement I	3
MUS	Techniques d'enregistrement II	3
MUS	La musique et les médias de communication	3
MUS	La critique musicale	3
MUS	La musique et le cinéma	3

Activités pédagogiques au choix (6 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités débutant par le sigle MUS.

CHEMINEMENT SPÉCIALISÉ INCLUANT UNE CONCENTRATION EN INTERPRÉTATION MUSICALE

- 42 crédits d'activités pédagogiques obligatoires du tronc commun
- 48 crédits d'activités pédagogiques obligatoires, à option et au choix parmi les suivantes :

Activités pédagogiques obligatoires (18 crédits)

		CR
MUS	Instrument principal V	3
MUS	Instrument principal VI	3
MUS	Instrument principal VII	3
MUS	Instrument principal VIII	3
MUS	Instrument principal IX	3
MUS	Instrument principal X	3

Activités pédagogiques à option (24 crédits)

Choisies parmi les activités pédagogiques à option présentées dans le cheminement sans concentration et selon les mêmes exigences minimales d'activités à l'intérieur de chacun des regroupements par blocs d'activités.

Activités pédagogiques au choix (6 crédits)

Choisies parmi l'ensemble des activités pédagogiques de l'Université à l'exclusion des activités débutant par le sigle MUS.

Description des activités pédagogiques

MUS

MUS 101

3 cr.

Techniques d'écriture et d'analyse musicales I

Objectifs : approfondir sa compréhension du fonctionnement de l'harmonie et de la tonalité ; développer ses techniques en matière d'écriture et d'analyse de l'harmonie à quatre voix. Contenu : harmonisation de basses et de chants ; modulation aux tons voisins ; altération chromatique des accords ; marches harmoniques. Étude de courts extraits d'œuvres basées sur la tonalité traditionnelle.

MUS 102

3 cr.

Techniques d'écriture et d'analyse musicales II

Objectifs : parfaire sa compréhension du fonctionnement de l'harmonie et de la tonalité ; améliorer ses techniques en matière d'écriture et d'analyse de l'harmonie à quatre voix. Contenu : harmonisation de basses et de chants ; modulation aux tons éloignés ; modulation chromatique ; étude approfondie des accords de septième, neuvième et onzième. Étude de courts extraits d'œuvres basées sur la tonalité traditionnelle.

Préalable : MUS 101

MUS 105

2 cr.

Formation auditive I

Objectifs : améliorer la perception auditive aux plans rythmique, harmonique et mélodique ; développer l'habileté à reproduire par écrit, vocalement ou avec un instrument les éléments constituant un passage musical. Contenu : solfège tonal incluant les degrés chromatiques, les notes ornementales et la modulation aux tons voisins ; dictée tonale à une ou deux voix avec modulation ; dictée rythmique ; dictée d'accords allant jusqu'à ceux de septième avec leurs renversements.

MUS 106

2 cr.

Formation auditive II

Objectifs : améliorer la perception auditive aux plans rythmique, harmonique et mélodique ; développer l'habileté à reproduire par écrit, vocalement ou avec un instrument les éléments constituant un passage musical d'une plus grande complexité. Contenu : solfège tonal avec modulation aux tons éloignés ; dictée tonale à une ou deux voix avec modulation aux tons éloignés ; dictée d'accords allant jusqu'à ceux de neuvième, onzième et treizième et les accords de sixte altérée.

MUS 109

3 cr.

Histoire de la musique I

Objectifs : acquérir une vue d'ensemble de l'évolution de la musique au 18^e siècle ; apprendre à dégager le caractère musical et esthétique d'une œuvre par l'examen de la partition et l'audition d'enregistrements. Contenu : étude d'œuvres importantes des périodes dites baroque et classique (vien-

noise) et des genres principaux (opéra, symphonie, concerto, sonate, musique religieuse).

MUS 110

3 cr.

Histoire de la musique II

Objectifs : acquérir une vue d'ensemble de l'évolution de la musique au 19^e siècle ; apprendre à dégager le caractère musical et esthétique d'une œuvre par l'examen de la partition et l'audition d'enregistrements. Contenu : étude d'œuvres importantes des périodes dites romantiques et des genres principaux (lieder, opéra, musique de chambre, symphonie et poème symphonique).

MUS 113

3 cr.

Instrument principal I

Objectifs : développer une approche technique sûre de l'instrument ou de la voix ; explorer les caractéristiques de style qui s'appliquent aux principaux répertoires ; acquérir la maîtrise de soi requise pour les prestations en public et la discipline nécessaire à la pratique individuelle de l'instrument et au travail d'ensemble.

Contenu : une heure de leçon individuelle par semaine, deux heures de cours d'accompagnement pour tous les étudiants ; étude d'un répertoire du niveau approprié choisi conjointement avec le professeur, exercices de rédaction

Préalable : examen de qualification en interprétation musicale

MUS 114

3 cr.

Instrument principal II

Objectifs : développer une approche technique sûre de l'instrument ou de la voix ; explorer les caractéristiques de style qui s'appliquent aux principaux répertoires ; acquérir la maîtrise de soi requise pour les prestations en public et la discipline nécessaire à la pratique individuelle de l'instrument et au travail d'ensemble.

Contenu : une heure de leçon individuelle par semaine, deux heures de cours d'accompagnement pour tous les étudiants, étude d'un répertoire du niveau approprié choisi conjointement avec le professeur, exercices de rédaction.

Préalable : MUS 113

MUS 117

3 cr.

Le contrepoint tonal I

Objectif : acquérir les connaissances de base nécessaires à l'écriture polyphonique.

Contenu : étude des cinq sortes de contrepoint ; exercices d'analyse et d'écriture à deux et à trois voix.

Concomitante : MUS 101

MUS 119

3 cr.

Le contrepoint tonal II

Objectif : acquérir les connaissances de base nécessaires à l'écriture polyphonique.

Contenu : écriture et analyse de divers styles polyphoniques, imitation, canon et fugue, con-

trepoint renversable, l'usage du Cantus Firmus.

Préalable : MUS 117

Concomitante : MUS 102

MUS 120

3 cr.

Instrument complémentaire I

Objectifs : connaître les fondements de la technique de l'instrument ou de la voix ; explorer une variété de styles et de répertoires musicaux.

Contenu : une demi-heure de leçon individuelle par semaine ; étude d'un répertoire de niveau approprié choisi conjointement avec le professeur ; exercices de rédaction.

MUS 121

3 cr.

Instrument complémentaire II

Objectifs : connaître les fondements de la technique de l'instrument ou de la voix ; explorer une variété de styles et de répertoires musicaux.

Contenu : une demi-heure de leçon individuelle par semaine ; étude d'un répertoire de niveau approprié choisi conjointement avec le professeur ; exercices de rédaction.

Préalable : MUS 120

MUS 124

3 cr.

Initiation à la direction

Objectif : s'initier aux techniques fondamentales de la direction d'orchestre et de chœur. Contenu : étude de la direction ; examen de partitions orchestrales et chorales ; laboratoires de direction, avec orchestre ou chœur.

Préalables ou concomitantes : MUS 101 et MUS 120

MUS 125

1 cr.

Chœur symphonique

Objectif : acquérir l'expérience du chant choral et de la répétition en groupe.

Contenu : répétitions hebdomadaires ; participation aux concerts présentés par le chœur.

MUS 126

1 cr.

Orchestre symphonique

Objectif : acquérir l'expérience du jeu orchestral et de la répétition en groupe.

Contenu : répétitions hebdomadaires ; participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUS 127

1 cr.

Orchestre d'harmonie

Objectif : acquérir l'expérience du jeu orchestral et de la répétition en groupe.

Contenu : répétitions hebdomadaires ; participation aux concerts présentés par l'orchestre.

MUS 128

1 cr.

Petit ensemble instrumental

Objectifs : explorer les principaux répertoires d'ensemble ; perfectionner le style et la technique qui s'appliquent à ces répertoires.

Contenu : répétitions régulières ; une heure de cours en groupe par semaine ; étude d'un ré-

ertoire du niveau approprié choisi conjointement avec le professeur.

MUS 130**1 cr.****Ensembles de jazz**

Objectifs : acquérir l'expérience des manifestations de la musique populaire (jazz, swing, fusion) en groupe ; développer les qualités de rythme, d'homogénéité et de facilité en improvisation que nécessite cette musique.

Contenu : répétitions hebdomadaires ; participation aux concerts présentés par l'ensemble.

MUS 131**3 cr.****Évolution du jazz**

Bureau du registraire
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec)
J1K 2R1